

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 27 juin 2014

Procès verbal

SOMMAIRE

1. Introduction, éléments de contexte et accueil des nouveaux membres	3
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 31 janvier 2014	4
3. Point sur les activités Euralens	4
3.1 Point sur les clusters	8
3.2 Résultat de l'appel à projet du pôle numérique culturel	10
3.3 Les forums thématiques.....	14
3.4 Chaîne des parcs : lancement de la tranche conditionnelle.....	18
3.5 Point sur la labellisation.....	27
4. Vie de l'association	28
4.1 Point sur la gestion : subventions, cotisations, recrutement.....	28
4.2 Renouvellement des instances.....	31

Étaient présents :

À la tribune officielle :

Monsieur Daniel PERCHERON – Président d'Euralens et du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Monsieur Pierre CLAVREUIL – Sous-préfet

Monsieur Jean-François CARON – Délégué du président et Secrétaire d'Euralens et Maire de Loos en Gohelle

Monsieur Edouart MAGNAVAL – Président de la CCI de l'Artois

Monsieur Sylvain ROBERT – Maire de Lens et Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Monsieur Alain WACHEUX – Président d'Artois Comm.

Madame Cathy APOURCEAU-POLY – Présidente de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

À la table des techniciens :

Monsieur Dominique AUBERGER –SCET

Monsieur Laurent BECHAUX – SCET

Monsieur Gilles HUCHETTE – EURALENS

Monsieur Gilles PETTE – Conseil régional

Monsieur Bernard MASSET – EURALENS

Monsieur Jean Louis SUBILEAU – Une Fabrique de la Ville

Monsieur Mathieu LABELLE – Michel Desvigne Paysagiste

Monsieur Guillaume HEBERT – Une Fabrique de la Ville

Madame Catherine BERTRAM – Mission Bassin Minier

Monsieur Gilles BRIAND – Mission Bassin Minier

La séance est ouverte à 14 heures 50 sous la présidence de M. Daniel PERCHERON.

1. Introduction, éléments de contexte et accueil des nouveaux membres

M. LE PRÉSIDENT.- Je suis très heureux de vous accueillir. Je salue tous les nouveaux élus, ceux qui ont affronté avec succès dans la continuité le suffrage universel et ceux qui viennent d'être élus. Je les salue et je leur dis bon courage. Je tiens à les féliciter car, je le répète un peu ce qui est une sorte de leitmotiv : être élu dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, c'est être élu au carré. Être élu dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est en effet plus difficile qu'ailleurs. C'est être élu dans un territoire où depuis quarante ans, la mutation, la récession et l'adaptation sont les règles. Les élus sont donc plus qu'ailleurs indispensables.

Vous me direz : « On va en supprimer ». J'espère que non. « Oui, mais on va en faire disparaître ». Je suis sûr que non, cela dépend du Parlement. Je ne vois pas le Parlement remplir des charrettes d'élus qui défileraient et qui partiraient vers la disparition dignement, fièrement mais inexorablement. Nous sommes bien d'accord pour garder notre département et nous sommes bien d'accord pour garder l'ensemble de nos communes. Encore faut-il leur permettre de dialoguer avec la modernité dans les meilleures conditions possibles. Sur ces bases, le consensus est tout à fait d'actualité.

Nous sommes à Lens et je remercie le Maire de Lens, survivant d'une épopée municipale riche en épisodes, incertaine et finalement victorieuse. Je le remercie de nous accueillir dans ce bel Hôtel de Ville, là où est né d'ailleurs un peu Euralens au début. C'est une manière de célébrer la centralité Lensoise car Euralens est né aussi autour de cette idée simple : cent fois renouvelée, toujours fragile, la centralité Lensoise. C'est le sens d'Euralens dont l'origine est, à partir de la centralité lensoise qui ne méprise nulle autre périphérie, nulle autre identité, de bâtir avec l'arrivée du Louvre un effet Bilbao, de bâtir une ambition comparable à Ruhr, de bâtir un nouveau destin. Comme, l'UNESCO nous a reconnus comme patrimoine de l'humanité, nous ne risquons

plus d'être les *favelas* du bassin minier et de la région Nord-Pas-de-Calais. Nous sommes plus sûrs de nous que nous ne l'avons jamais été. C'est tout le sens d'Euralens.

2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 31 janvier 2014

M. LE PRÉSIDENT.- Je vais bien entendu vous demander d'approuver le procès-verbal du dernier exercice d'Euralens ou bien de le contester. Personne ne le conteste ? Je l'ai lu et je pense qu'il est fidèle, mais il peut y avoir des nuances. C'est important parce que, dans des dizaines d'années, les historiens travailleront et ils diront : « Comment ont-ils fait pour être aussi volontaires et intelligents à Euralens ? Comment ont-ils pu être aussi visionnaires et raisonnables ? Comment ont-ils fait au moment où tout semblait perdu ? ».

Donc, il est approuvé.

M. Laurent BRICE.- Monsieur le Président, je vais m'abstenir. Je suis nouvellement élu et je n'étais pas présent lors des précédents travaux.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est une précaution que nous respectons.

3. Point sur les activités Euralens

M. LE PRÉSIDENT.- Je dois signaler que nous avons pris acte hier avec regret, mais avec respect, de la décision de Gilbert ROLOS de quitter la Mission Bassin Minier. Cette Mission est intimement liée à l'avenir de l'arrondissement, à l'avenir du Bassin minier, à l'avenir d'Euralens, à l'avenir de l'UNESCO. Cette Mission Bassin Minier est au cœur d'une intelligence collective du Bassin minier que les Houillères n'avaient jamais acceptée et qui devait naître tôt ou tard. Elle naît tard, mais elle naît avec force.

Gilbert ROLOS, qui était un maire légendaire du Bassin minier s'est éloigné. Nous avons dit, les uns et les autres avec les mots qu'il fallait, qu'il était toujours des nôtres.

Il a laissé la place à Cathy APOURCEAU-POLY, conseillère régionale, élue d'Avion. Comme Gilbert, elle est membre d'un grand parti, le Parti communiste français. Elle est en quelque sorte partie prenante de l'histoire de la saga du bassin minier à plusieurs titres.

Elle a demandé à prendre quelque peu la parole pour se présenter et assurer la continuité. Comme je suis habituée à la lui donner au Conseil régional, je n'ai pas le droit de lui refuser, je vais la lui donner bien volontiers.

Mme APOURCEAU-POLY.- Je vous remercie, Monsieur le Président. Je n'avais pas forcément demandé à prendre la parole tout de suite. Je voulais bien intervenir dans le débat, mais en tout cas je vous remercie de le faire.

J'ai pris hier soir la succession de mon ami et camarade Gilbert ROLOS qui était, comme vous l'avez dit Monsieur le Président, un grand maire qui a assuré durant quatorze ans la mission en respectant les uns et les autres, en ayant été un homme humain, comme cela a été dit à plusieurs reprises hier soir par M. le Sous-préfet de Lens, un homme d'ouverture comme vous l'aviez dit Monsieur le Président. Vous aviez pu travailler avec lui. D'ailleurs, vous avez dit à Gilbert : « Vous êtes mon jumeau » et ce, en étant dans des partis opposés. Nous avons tous salué Gilbert ROLOS, comme l'ont fait Jean-François CARON, Jacques VERNIER, la Directrice du Bassin minier et beaucoup d'élus. Il a assuré pendant toutes ces années cette mission avec beaucoup de courage et aussi un travail très rigoureux.

Pour ma part, je me suis engagée hier soir à prendre mon bâton de pèlerin dès la semaine prochaine et à rencontrer l'ensemble des présidents de l'agglomération, l'ensemble des maires, ainsi que l'ensemble des élus. Je me tiens d'ailleurs à votre disposition pour toute question, toute rencontre et tout échange. Je pense que c'est important d'écouter et d'entendre ce que les élus ont à dire sur la Mission et sur ce qu'ils souhaitent de la Mission. Je pense que Madame la Directrice hier, qui est ici dans la salle, a présenté le plan de travail 2014 de la Mission avec toutes les tâches qu'il nous reste à réaliser. Je souhaite aussi rencontrer l'ensemble des élus pour les informer de ce travail qui est fait à la Mission Bassin Minier.

Je vais encore dire juste quelques mots parce que je ne veux pas monopoliser la parole toute l'après-midi, mais comme vous me la donnez, Monsieur le Président, j'en use. Je veux juste rappeler le rôle de la Mission. Comme l'a rappelé hier mon prédécesseur, Gilbert ROLOS, dès 2003, la Mission a assisté les services municipaux de la ville de Lens pour rédiger le dossier de candidature afin d'accueillir ce que l'on appelait encore à l'époque l'antenne du Louvre. Aujourd'hui, elle est devenue ce grand musée Louvre-Lens. La Mission pilote l'étude réalisée par Nicolas MICHELIN sur l'inscription urbaine du futur musée. La Mission crée aussi et accompagne la première mission confiée à Jean-Louis SUBILEAU, que j'ai eu l'occasion de saluer tout à l'heure, pour définir les conditions de mise en œuvre d'une programmation urbaine. La Mission est également membre fondateur d'Euralens. Elle était en effet présente en janvier 2009 à l'Hôtel de Ville de Lens pour la création d'Euralens.

Sur le plan économique, la Mission apporte son concours aux clusters Euralens. Je salue le travail qui est fait par le maire de Lens, ici présent. Je sais qu'il travaille aussi beaucoup sur cette question, comme nous. La Mission sera toujours à vos côtés, comme elle l'a fait précédemment, de développer économiquement cette région du Nord-Pas de Calais.

Je ne vais pas être plus longue, Monsieur le Président. Je vous remercie de m'avoir donné la parole pour pouvoir dire en quelques mots mon ressenti.

M. PERCHERON.- Merci, Cathy. Il était important que Cathy puisse s'exprimer au nom de la Mission Bassin Minier parce qu'Euralens et le Conseil régional portent en eux profondément la diversité, le pluralisme et le consensus lorsque c'est nécessaire. Je pense que vous êtes d'accord.

Jacques VERNIER est à la tête de la Soginorpa. Il vient des rangs de la droite républicaine, l'UMP. Jean-François CARON est la cheville ouvrière d'Euralens. Il est de sensibilité écologiste. Moi-même, je suis un social-démocrate qui ne se repent pas.

Cathy appartient au parti communiste qui est lié intimement à l'histoire de la mine et à l'histoire du bassin minier.

Cela veut dire que ce n'est pas anecdotique. C'est une volonté de ma part et de la part du Conseil régional et de la part de tous les acteurs, d'avoir ce rassemblement. Si vous prenez un social libéral comme le Président de la Chambre de commerce, comme caution et comme compagnon, vous arrivez presque à réaliser la quadrature du cercle. Le bassin minier a été l'objet longtemps de rivalités politiques fondamentales. Il s'y jouait une grande partie de la question sociale, du pays et de la République. Ce n'était pas médiocre, ce n'était pas banal. Le bassin minier, aujourd'hui, à besoin d'unité. Cela ne veut pas dire « tous confondus dans les mêmes visions », mais cela veut dire « être nous-mêmes, mais nous rassembler pour survivre ». L'essentiel a été fait. Nous sommes des survivants dans le bassin minier et cela est très important.

La maison du projet va devenir la maison des projets. La maison du projet, c'était le Louvre de Henry LOYRETTE et de Xavier DECTOT, aujourd'hui de Jean-Luc MARTINEZ. Elle va accueillir l'ensemble des projets du bassin minier. On va y expliquer aussi bien le mineur du monde que la région des musées. Elle va bénéficier d'investissements de la part de la Région. C'est pour cela que le maire de Lens nous invite gentiment chez lui au cœur de ce magnifique Hôtel de Ville. Nous sommes un peu des SDF pour l'instant et nous avons besoin de nous relocaliser. Cela sera fait.

Je voudrais vous dire aussi que nous avons eu une journée passionnante d'étude sur les sites du 11/19 avec le Cercle de qualité. Nous avons là toutes celles et tous ceux qui ont fait notamment Bilbao à l'initiative de Jean-Louis SUBILEAU et qui sont vraiment un plus de matière grise exceptionnelle pour nous.

Je vais donner successivement la parole pour parler de tout cela après vous avoir dit que nous ferons une Opération Grand Site sur le 11/19. Il ne se fera pas au détriment des autres, mais il prendra sa dimension véritable dans les années qui viennent.

Je vais donner la parole à Monsieur le Sous-préfet qui va nous parler du développement économique. Le maire de Lens intervient quand il veut. C'est Isabelle DAVID, avant de partir vers Lyon, qui avait été chargée du développement économique. M. le Sous-préfet, qui arrive de l'est, est un passionné. Faites-lui confiance, il va vous parler du développement économique comme il faut.

3.1 Point sur les clusters

M. CLAVREUIL.- Merci, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je vous fais un petit point de situation des clusters. Je serai assez rapide, non pas qu'il n'y ait rien à dire, bien au contraire.

Pour être synthétique, depuis un an, on a bien progressé sur l'ensemble des structures qui ont été mises en place il y a quelques années à l'initiative de mon prédécesseur et avec votre soutien. Les deux clusters, qui étaient déjà matures (Écoconstruction d'une part et Logistique d'autre part), poursuivent leur chemin. M. RIFKIN, venant dans la région, s'est arrêté à Lens et en a visité un en particulier. Pour le reste, sur la Logistique, le projet poursuit son chemin avec beaucoup de succès dans le cadre du grand rendez-vous de la logistique organisé par le *cluster* il y a quelques mois et qui a eu beaucoup de succès, mais aussi simplement dans l'action de formation qui est sa vocation.

En ce qui concerne les trois « émergents » à savoir le Pôle Numérique Culturel, l'IMAP et le Cluster Senior, les choses ont bien avancé depuis l'année dernière quand deux d'entre eux étaient à peine constitués juridiquement. On a assisté à plusieurs opérations de lancement (dont deux au Louvre) au début de l'année. On va revenir sur le Pôle numérique culturel car c'est là qu'il y a aujourd'hui l'un des aspects les plus caractéristiques et innovants de l'ensemble de la vie des clusters, en tous les cas pour cette année. Il a changé de nom et ce n'est pas neutre. Il est devenu Louvre Lens Vallée. Derrière cela, ce n'est pas simplement un nom, c'est quelque chose qui attire beaucoup plus l'attention, comme tout ce qui touche cette magnifique réussite. Les

équipes ont été constituées, notamment pour l'IMAP qui va désormais porter le Salon des métiers d'arts. En ce qui concerne le Cluster Senior, il a été labellisé Euralens en novembre 2013. Il est reconnu désormais comme un des représentants de la cyber-économie dans le Nord-Pas de Calais au côté d'Eurasanté notamment.

En ce qui concerne Louvre Lens Vallée, le lancement de janvier n'a pas été qu'une opération de communication. Le travail qui a été fait s'inscrit dans deux grandes réussites, en tout cas deux formes d'affirmation. La première est la participation dans une initiative de rang national, à savoir la *French tech*. C'est une opération nationale visant, en janvier 2014, à sélectionner un petit nombre de métropoles françaises pour constituer une vitrine du numérique français, visible au plan mondial, au côté de ses voisins du nord. On a su trouver notre place ici, candidater et s'affirmer.

On espère avoir de bons résultats d'ici quelques semaines après l'été, moment où on aura la liste des premières agglomérations retenues. On peut être résolument optimiste, mais on verra.

La deuxième chose qui va nous occuper, c'est un projet dont on avait parlé il y a un an et qui s'est réalisé, à savoir le premier appel à projets *Start-up*. Il a été lancé en janvier 2014 et il a obtenu un grand succès dans la mesure où il y avait plus de cinquante dossiers candidats. Six lauréats, après examen approfondi de jury, ont été retenus et vont vous être présentés aujourd'hui.

C'est très important parce que, même si les deux clusters ont des réalisations actives depuis des années, on est passé d'une notion qui était, sans être virtuelle, putative à quelque chose qui est aujourd'hui un appel à projets pouvant intéresser, non seulement nos territoires, mais faisant aussi écho aux initiatives et aux succès du Louvre.

Je pense que l'on a plus qu'un début de réalité, on a une entrée en matière importante.

3.2 Résultat de l'appel à projet du pôle numérique culturel

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez entendu, il y a cinquante candidatures pour le Pôle Numérique Culturel à Lens au milieu des coronas. C'est une candidature dans le cadre d'un appel à projets qui vise à distinguer les métropoles. Prenons confiance dans l'arrondissement de Lens Douai (540 000 habitants). Nous sommes une métropole et cela justifie notre candidature. On est loin des clichés et on est loin aujourd'hui des ritournelles sur le bassin minier, c'est capital. Je pense que, demain, le pôle métropolitain aura les moyens de concrétiser cette modernité. Pour le pôle numérique culturel, on pourrait peut-être penser à fabriquer nous-mêmes notre outil financier de capital développement et de capital-risque. Il n'est pas très important, mais pourquoi pas ? Pour Louvre Lens Vallée, on a peut-être intérêt à marquer les esprits et à être à ce rendez-vous. Les sommes ne sont pas astronomiques. On ne va pas jeter l'argent par les fenêtres. C'est une chose importante, Monsieur le Président de la Chambre de commerce, pour cette agglomération et cette métropole en puissance qu'est la métropole Lensoise. C'est inespéré et cela va assez vite.

Je vous rappelle toujours que Bilbao, c'est le musée. À côté du musée, c'est l'ensemble de la région-nation basque (2 millions d'habitants) qui bascule vers la recherche et vers les nouvelles technologies. Le musée est un prétexte et une vitrine, même si la vitrine est un succès. Les Basques décident de mettre l'argent directement dans les nouvelles technologies et dans la recherche et font un saut qualitatif énorme dans le financement de la recherche et créent l'emploi après quelques années d'hésitation et de scepticisme. La population était à 70 % négative jusqu'à l'inauguration. Après, elle a basculé dans une sorte d'optimisme.

M. CAVACO.- Je vais faire un petit point sur Louvre Lens Vallée. Je vais remercier le Louvre de nous avoir accordé leur marque. Ce n'est pas neutre. Grâce à la Région, à l'État, au Comité d'agglomération, le Pôle Numérique Culturel est désormais Louvre Lens Vallée. Nous avons lancé un appel à projets national. On a eu cinquante candidatures, dix ont été présélectionnées et six ont été retenues. Je vous rappelle qu'il y a quatre axes de développement : la numérisation, la conservation, l'application

culturelle (la connaissance et le savoir) et tout ce qui tourne autour de la promotion et de la valorisation du territoire. Je vois notre spécialiste du tourisme lensois qui pourrait confirmer ce que je dis. Tout à l'heure seront présentés des jeunes qui viennent de partout. On a même un argentin, un anglais et un américain.

Nous avons aussi répondu sur un plan régional à un appel à *French tech* pour valoriser au niveau mondial la métropole. C'est important que l'on y soit associé. Nous avons aussi fait des coopérations avec l'Université d'Artois puisqu'ils ont répondu à un appel à projets pour avoir un laboratoire de fabrication (FabLab) qui sera à disposition soit des entreprises soit des particuliers. C'est très important que le lieu soit ouvert à son environnement et approprié par la population.

On a pris aussi des attaches avec des organismes d'accompagnement des jeunes. C'est un de mes objectifs. Je ne travaille pas à la Région pour rien, vous le savez, Monsieur le Président. C'est un peu à l'image de l'école 42 où l'on va chercher des jeunes qui ont des savoir-faire numériques pour les conduire vers l'emploi. Cela peut être très important d'avoir ce genre de structures au sein de notre cluster. On travaille avec la Région pour être labellisé Campus des métiers. Il y a un Campus Louvre-Lens à structurer sur ce territoire. On ne part pas de rien puisqu'il y a d'excellents centres de formation sur le territoire que l'on connaît bien (comme l'IUT de Lens par exemple). On a donc déjà des formations de qualité sur ce territoire.

L'ambition est là, Monsieur le Président. Les coopérations métropolitaines et régionales se nouent. Je tiens à remercier les services de l'État parce que les financements viennent du Fonds de revitalisation. Je remercie aussi les services de l'agglomération et de la Région parce que, sans eux, on n'aurait pas pu présenter aujourd'hui ces six lauréats de l'appel à projets. On peut se féliciter qu'il y ait des jeunes chefs d'entreprise qui choisissent Lens pour s'installer et développer leurs activités aux portes du Louvre-Lens, aux pieds des plus grands terrils d'Europe et même du monde (classés patrimoine de l'UNESCO), sur un territoire qui peut aujourd'hui valoriser son passé parce qu'il regarde vers l'avenir.

Je laisse la directrice Malika PALMER vous les présenter.

Mme PALMER.- Bonjour, Mesdames et Messieurs. Merci de nous recevoir à l'Assemblée générale. Vous avez la primeur des résultats de l'appel à projets lancé le 8 janvier. Les lauréats sont là. Je vais citer leurs noms pour qu'ils se lèvent.

Dans l'ordre, on a le projet Kairos par Dominique TOURTE de la société Invenit. C'est une société qui s'occupe des missions qui vont promouvoir le livre augmenté.

M. TOURTE.- Bonjour à tous. Merci beaucoup de me permettre de vous donner le cadre d'explication de ce projet. Le livre augmenté part de l'hypothèse que les nouvelles technologies nous permettent de créer d'autres expériences de lecture enrichie. C'est complémentaire du livre papier, j'insiste beaucoup sur cette dimension, les deux ne s'excluront pas, étant rendus complémentaires.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- Frédéric BONIN, de la société Urbik. C'est un entrepreneur qui a déjà une société sur Lille qui fait du design industriel. Il se lance dans une nouveauté qu'il va vous expliquer et qui sera développée après.

M. BONIN.- Notre projet, c'est de travailler sur le patrimoine paysager et architectural. Il s'agit de développer les solutions de valorisation et d'interprétation de ce patrimoine grâce au numérique. Je pense que le territoire (la région en règle générale) a beaucoup de choses à mettre en valeur. On se propose de l'aider.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- M. BONIN est venu avec les deux étudiants qui vont être embauchés sur le projet. Ils sont présents dans la salle.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- Gary LOMPRESZ pour la société Wezaart. C'est le régional de l'étape puisque c'est un Lensois.

M. LOMPRESZ.- Bonjour et merci beaucoup. Je ne vous parle pas de Wezaart puisque je le montrerai dans la vidéo.

On est vraiment très heureux de participer au projet Louvre Lens Vallée pour le projet industriel Wezaart, ce qui lui donnera de la crédibilité et de la dynamique dans la visibilité que nous avons par rapport aux artistes et aux futurs clients Wezaart. Surtout, c'est vraiment une grande fierté de participer à ce projet de renouvellement du territoire, au redéploiement et à la redynamisation d'un territoire qui m'est cher. Cela me fait vraiment plaisir de pouvoir participer à cette grande aventure.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- Le projet Fretty par Frederico RODRIGUEZ.

M. RODRIGUEZ.- Merci beaucoup de nous recevoir. Je vais présenter notre projet. Il vise à améliorer l'apprentissage de la guitare. Merci beaucoup de nous avoir reçus dans le projet.

Mme PALMER.- Le projet Book d'Oreille Studio avec Olivier CARPENTIER : le livre audio.

M. CARPENTIER.- Bonjour, merci beaucoup. Je suis très heureux de participer à ce projet. Je suis un entrepreneur numérique en croisade pour le livre audio, c'est-à-dire pour l'expression orale de la littérature. J'ai ce projet d'installer un studio de création d'adaptation audio de livres.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- La dernière lauréate est Dominique CAELEN de la société Audace Lensoise qui continue à progresser et à croître et qui va nous rejoindre avec le projet Quadrant.

Mme CAELEN.- Bonjour à tous. Je remercie tout le monde pour ce prix. Le projet d'Audace est de continuer à développer son activité numérique avec la volonté de créer un outil de circuit interactif, qui est un peu sur la rampe de la réalité augmentée, pour laisser au territoire la possibilité de créer eux-mêmes leur circuit sans passer par des intermédiaires comme nous, en fait.

(Applaudissements.)

Mme PALMER.- On va lancer les petits films. On vous donne rendez-vous en novembre.

(Projection des vidéos.)

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions sur ces aspects, au-delà du compte rendu et de la présentation ? Non.

Très bien. C'est très encourageant.

3.3 Les forums thématiques

M. LE PRÉSIDENT.- C'est à Jean-François CARON de présenter les forums thématiques.

M. CARON.- Nos communicants vont avoir un travail intéressant puisque Jeremy RIFKIN avait parlé du bassin manier et notamment du bassin Lensois comme la Biosphère Vallée. Il parlait de vallée avec un « ey » à la fin (à l'américaine). Il y aura peut-être une réflexion à faire sur la vallée. Je ne sais pas comment cela peut s'organiser, mais je trouve que ce n'est pas complètement idiot de considérer qu'il y a un creuset. Notre sillon minier n'est pas vraiment une vallée. Après tout si, on a une marque Louvre-Lens Vallée, si on a une marque Biosphère Vallée, peut-être y a-t-il quelque chose à creuser dans la vallée.

En regardant cette présentation, je disais qu'il faudra que l'on regarde comment nos différents clusters se croisent entre eux. Si on prend la question des éco-technologies, on est dans une série de besoins et d'applications dont on voit bien qu'ils peuvent être accompagnés par un pôle sur le numérique. Je pense que c'est aussi une des pistes de progression. Il faut que les innovants de tout poil se croisent entre eux, voire même se reproduisent.

Je vais dire quelques mots pour faire le point sur les forums. Je vous rappelle qu'Euralens est d'abord une logique de forums, de réunions d'acteurs de profils

différents qui sont tous mus par l'intérêt de la ville et du territoire. Cela a été rappelé par le Président PERCHERON tout à l'heure. Aujourd'hui, on est en forum généraliste. On peut le qualifier ainsi puisqu'on est avec les élus, les ingénieries, des entreprises, des start-up, des acteurs de profils différents.

Nous avons commencé à développer depuis maintenant quelques mois le concept de forums thématiques, c'est-à-dire de prendre des sujets dont on estime qu'ils sont stratégiques pour le territoire, mais qui sont aussi thématiques et de regarder comment on développe ce raisonnement de forums, donc de décloisonnement d'acteurs. L'innovation est toujours aux franges du métier. En effet, ce n'est jamais dans le cœur de métier. C'est parce que, un jour, un mathématicien rencontre un psychanalyste que quelque chose se déclenche. C'est bien dans le croisement des approches. Cette mise en commun des porteurs de projet, les experts et des élus est extrêmement importante. Cela fait apparaître une culture commune autour de la question du développement.

En 2014, nous avons mis deux forums thématiques en place. Le premier était une Plateforme de l'Intelligence Collective (PIC). Cela veut dire que tous les acteurs qui font de l'observation, de l'évaluation et de la prospective se réunissent pour partager leurs données. Les questions les plus courantes que les journalistes nous posent (il y en a dans la salle) sont : « Quels sont les résultats du Louvre-Lens ? », « Combien d'emplois ? », « Combien de créations d'hôtels ? »...

On se rend compte que notre territoire n'est absolument pas organisé pour mettre en réseau. Cela vient de l'histoire. Si vous êtes dans la métropole lilloise, ces questions ne se posent pas. Mais ici, ce n'était qu'un territoire de production de main-d'œuvre, on n'a pas ces dispositifs. Cette plateforme de l'intelligence collective a par exemple mobilisé une université qui travaille beaucoup sur ces sujets. L'objectif est à la fois de produire un état annuel des indicateurs d'évolution du territoire dans tous ses paramètres, et à la fois partager ces données. Par exemple, pour ceux qui connaissent un peu, on a les systèmes d'information géographique qui permettent de faire apparaître par une lecture synthétique des éléments qui vont permettre de comprendre l'évolution du territoire et de la guider. Nous avons en perspective un colloque annuel

sur cette idée pour mesurer la transformation du territoire. Par exemple, certains ont même travaillé sur ce qu'ils ont appelé une cohorte d'acteurs que l'on évalue. Par exemple, un des plus difficiles sujets est le changement culturel du territoire : comment cela s'évalue et quels sont les signaux faibles de la transformation ?

Le deuxième forum thématique était autour de l'idée des écoquartiers qui émergent un peu partout sur le territoire. Beaucoup de communes en ont enclenché. Dans les récentes élections municipales, presque une commune sur deux affichait cette volonté d'une ville plus durable, plus écoresponsable. Vous avez dans votre pochette (ou vous l'avez pris à l'entrée) le cadre de référence pour les projets urbains écoresponsables.

L'idée est très féconde. D'abord, nous réunissons les acteurs du territoire et nous faisons venir des experts de ce sujet (qui peuvent venir évidemment de beaucoup plus loin). C'est repris dans cette publication : vous avez les contributions des uns et des autres, dont les meilleurs urbanistes français par exemple. Nous débattons ensemble de ce que pourrait être un référentiel. Ensuite, cela nous fait un cadre de référence pour la labellisation. Je vous rappelle qu'Euralens fonctionne dans une logique de labellisation des projets de qualité et d'excellence sur le territoire. C'est quoi la qualité ? C'est quoi l'excellence ? Encore faut-il pouvoir la définir. C'est une production du territoire qui réfléchit sur lui-même, par exemple sur la spécificité des quartiers miniers. Vous n'allez pas trouver cela à Rennes qui est une ville très en avance sur ces sujets. Derrière le livret que vous avez entre les mains, apparaissent progressivement les critères de labellisation. D'une certaine manière, c'est un guide pour les communes et pour les agglomérations pour qu'elles s'appuient dessus dans l'élaboration de la transformation urbaine du territoire.

Dans les semaines qui viennent, nous avons d'autres forums thématiques. Nous en avons un très important sur la question de la participation des habitants. On pourrait dire la participation des acteurs au sens large. C'est un peu un de mes créneaux. Je pense que l'un des plus gros problèmes du territoire minier est que nous n'avons pas de logique de coopération d'acteurs. Nous avons un héritage issu de la toute-puissance des

Lumières avec le système syndical et politique en résistance et en défense des droits des villes et des habitants. C'est l'héritage d'un siècle et demi que tout le monde connaît ici. Il s'agit maintenant de passer à une logique de coopération d'acteurs et, par exemple, d'implication des milieux économiques. Je le dis gentiment, mais souvent les acteurs économiques disent aux politiques : « Associez-nous ». On pourrait dire aussi au milieu économique : « Associez-nous ». Ce n'est pas à sens unique. Ces questions sont vraiment des questions de coopération d'acteurs. On le voit bien sur le pôle numérique culturel. Si vous n'articulez pas les actions des agglomérations, des universités et des grandes écoles et les milieux économiques, on est très vite bloqué.

Cette question de la participation est une question clef. En même temps, elle est très compliquée. Elle suppose des processus. Ce n'est pas une réunion publique. Je dirais même qu'une réunion publique est presque l'opposé de la participation des habitants. Ce serait dire aux gens de lever la main pour dire ce qu'ils veulent. Cela s'appelle les cahiers de doléances et ce n'est pas la participation des habitants, mais c'est l'expression d'une forme de demande. Il y a donc un processus qui est à accompagner.

On travaille actuellement à la préparation de ce forum auquel vous serez tous invités. L'idée étant au final de pouvoir proposer des méthodes et pourquoi pas même, une ingénierie de la participation habitante.

On a également une démarche sur un forum Emploi formation, mais c'est M. le Sous-préfet qui pourrait en dire un mot puisqu'on lui a confié cet après-midi le versant plus économique (formation / économie).

Monsieur le Sous-préfet ?

M. CLAVREUIL.- Un mot dans le même état d'esprit. L'idée est, non pas de se limiter au suivi et aux encouragements des clusters, mais de poser la question de la formation économique sur la zone qui est la nôtre de la même façon que celle qui était décrite dans les autres forums. Il s'agit de se donner une année pour créer le référentiel utile aux décideurs pour faire le point et pour faire en sorte que, dans le même état

d'esprit qu'avec les écoquartiers notamment, on ait une réflexion qui prenne sa place. En clair, ce territoire ne doit pas être seulement celui de l'hyperchômage. C'est précisément parce qu'il y a le chiffre que l'on connaît que cela traduit souvent mal les mutations qui sont en cours et que c'est le moment pour avoir la base théorique et pratique locale sur quelle formation, quelle stratégie derrière. C'est un chantier de plus, très important. Il pourra alimenter la stratégie des acteurs du développement économique, mais il peut aussi classer le territoire. Pour être clair, il y en a peu qui prennent soin de se poser et de prendre un peu de distance sur cette question. Cela me semble très important de le faire dans l'année qui vient dans cette démarche du forum : un grand chantier sur douze mois avec la qualité que l'on connaît chez Euralens sur l'emploi, l'économie et la formation.

3.4 Chaîne des parcs : lancement de la tranche conditionnelle

M. CARON.- Pour terminer sur les chantiers thématiques, je voudrais faire le point sur la Chaîne des parcs. Ce n'est pas encore au stade de forum, mais cela pourra le devenir. Nous sommes dans la phase de lancement de la tranche conditionnelle. Je vais donner la parole à Jean-Louis SUBILEAU sur ce sujet. On voit bien que, dans la Chaîne des parcs, pour ceux qui s'intéressent et qui vont entrer dans les contenus, un des éléments les plus stratégiques est l'outil de gestion une fois que l'on aura élaboré le schéma d'intervention. Qui dit outil de gestion dit association des principaux acteurs, par exemple les vététistes, les marcheurs, les cyclotouristes, les gestionnaires d'écoparcs et les villes évidemment. Chaque fois, on pose la question de savoir comment les acteurs d'un sujet se réunissent et collaborent.

Jean-Louis SUBILEAU ?

M. SUBILEAU.- À propos de la Chaîne des parcs, je céderai la parole au directeur de projet, Mathieu LABELLE. Lors de la dernière Assemblée générale et dans ce compte rendu que vous avez approuvé après l'avoir lu consciencieusement, vous

verrez qu'il y a un débat extrêmement riche sur la Chaîne des parcs. Michel DESVIGNE était venu vous présenter les aspects de programmation et d'usage. Ensuite, il y a un débat très riche entre vous et l'équipe. Beaucoup d'idées en ressortent. J'ai notamment noté votre souci de faire que la Chaîne des parcs soit conçue pour la population et pas simplement pour les touristes. C'est ressenti très clairement. Je dirais que vous n'imaginez pas à quel point c'est rapide pour nous et pour les équipes de maîtres d'œuvre. Cet échange est important.

Deuxièmement, il est ressorti la question de la lisibilité. Il faut que les choses soient lisibles. Dans cet archipel vert très riche, il y a une multitude d'îles. En particulier, vous avez beaucoup insisté sur les portes d'entrée avec tous les services qui peuvent aller avec et la signalisation. Vous avez fait ressortir aussi le thème de l'eau (hydrographie) qui a réuni plusieurs communes, Monsieur le Président, tous ces éléments ont été repris.

Il y avait deux phases dans le marché signé par l'association. La première phase est la production du diagnostic et schéma stratégique. C'est ce qui vous avait été présenté en janvier. Ils l'ont livré à l'association en février. Ce premier point a donné lieu à un débat dont nous avons tenu compte dans la dernière livraison.

Suite à la dernière Assemblée générale, vous avez signé la tranche conditionnelle. Cette tranche conditionnelle, c'est 70 000 € pour faire un travail complet. La tranche conditionnelle a été notifiée le 5 mai. Nous allons vous donner les premiers éléments en cours de travail, mais nous irons les discuter avec vous sur les sites et nous en reparlerons en Assemblée générale. Cette première tranche tient compte des décisions.

Cette tranche conditionnelle va comporter trois ensembles. Premièrement, elle comportera la charte de la Chaîne des parcs car il est ressorti qu'il fallait une cohérence. Mathieu LABELLE va évoquer les éléments sur lesquels nous travaillons. Deuxièmement, on travaillera sur les portes d'entrée, puisque c'était ressorti clairement. Troisièmement, on travaillera sur le réseau hydrographique. Nous irons plus loin sur tous ces thèmes. Les thèmes des portes d'entrée et de l'eau font l'objet d'illustrations

particulières. Pour 70 000 €, je ne pense pas qu'ils puissent en faire plus. Je vais céder la parole à Mathieu LABELLE.

Cette équipe vient de démarrer le travail, avec nous et en liaison avec vous. Il y aura des rencontres sur les sites comme vous les avez déjà pratiqués. Il est prévu de vous en faire la présentation en Assemblée générale de novembre, de manière à ce que Michel DESVIGNE ait à nouveau cet échange comme la dernière fois. Ensuite, il y aura la livraison de l'étude en fin d'année.

Voilà le dispositif qui est prévu et qui est en cours.

M. LE PRÉSIDENT.- Soyez très attentifs. Même si on est là, à chaque fois, en tant que forum inorganisé, parfois décisif, on est au cœur de notre légitimité. Je vous rappelle que Michel DESVIGNE est sûrement l'un des meilleurs architectes paysagistes d'Europe, le meilleur de France il y a deux ans. Ainsi en avaient décidé ses pairs. Il est aussi un révélateur du paysage. Il nous a permis de comprendre que, à partir de l'arrivée du Louvre, de nos rêves, à partir du bassin manier, de sa réalité, nous pouvions devenir l'archipel vert qui succéderait à l'archipel noir. Il nous a toujours dit que nous avons tous les atouts, la densité humaine et l'espace disponible et que ces maisons individuelles avec jardin représentent le plus grand ensemble de logements individuels sociaux avec jardins d'Europe. Quelque part, il nous a révélé ce que nous savions, mais il l'a organisé avec une économie de moyens remarquable.

Par rapport à ce qui vient d'être dit par Jean-Louis SUBILEAU, cet Archipel vert que nous voulons tous car nous sentons que c'est la base de notre renaissance, nous avons besoin de le faire d'abord pour notre population. On passe du Louvre et de l'attractivité à ce respect profond de notre population. Si on fait le terril de Fouquières, c'est pour les visiteurs de Louvre. Si on fait cet espace au milieu de la ville, à la fois sauvage, maîtrisé et délaissé, c'est aussi pour la pratique du sport le plus populaire, le vélo, par notre jeunesse qui en a besoin. C'est là où la Chaîne des parcs est absolument irremplaçable.

Si nous avons une chance de devenir un peu la Ruhr, c'est avec la Chaîne des parcs que nous réaliserons cette chance. Il faut que les maires soient très attentifs et soient fondamentalement ambitieux et exigeants. Jean-François, moi, Cathy, Alain et Catherine, nous avons l'intention de créer un fond du bassin minier de 100 M€ dans le prochain contrat de plan avec l'argent de l'Europe, avec le droit commun de la Région, en sollicitant le Département et l'État pour venir compléter les fonds territoriaux. À partir de cette réflexion, nous voulons donner aux communes et aux intercommunalités les moyens de réaliser, par exemple, la Chaîne des parcs. C'est tout l'enjeu qui va être de nouveau précisé maintenant.

M. LABELLE.- En très court préambule, je souhaiterais revenir sur cette image très chère de Michel DESVIGNE, cette organisation si particulière du paysage du bassin minier : les terrils, grands horizons, haut lieu du territoire qui émerge, la végétation foisonnante des anciens bassins miniers et les traces de l'histoire, du labeur des hommes et du sous-sol évidemment.

Le plan stratégique d'ensemble concerne les 76 000 hectares des trois Communautés d'agglomération. Il s'agissait, à partir d'un territoire qui a une très grande richesse en lieux de paysage, lieux de loisirs et lieux de patrimoine, d'opérer une sélection : les lieux, la chaîne des lieux, la chaîne des liens et des pratiques.

Je vous passe très rapidement quelques images qui illustrent ces sélections et également, les documents que vous avez qui illustrent ce schéma stratégique d'ensemble. J'en arrive au schéma stratégique de janvier 2014, comme le disait Jean-Louis. On retrouve ce que Michel DESVIGNE appelle le petit parc, c'est-à-dire tous les espaces de nature, de patrimoine et de loisir du bassin minier. Vous le retrouvez en vert foncé sur l'image. Vous retrouvez aussi le grand parc pour l'ensemble de l'espace nature.

S'agissant de la tranche conditionnelle, Jean-Louis SUBILEAU a déjà esquissé le contenu, donc je ne m'y attarde pas. Le premier point, c'est une charte. C'est elle qui assurera la cohérence d'ensemble des aménagements à venir. Ce que nous proposons, c'est une charte complète qui donne des éléments de cohérence concernant les

transformations, les éléments de paysage, les matériaux, la façon d'accueillir le public ou les locaux. À terme, nous pensons qu'il sera utile que cette charte soit réduite dans un manifeste, un très court document, qui doit être distribué à l'ensemble des acteurs et qui donnerait naissance à la Chaîne de parcs et qui soit compréhensible par tous. C'est un exercice dont on a une assez bonne expérience. On l'a mené par exemple à Bordeaux, à Aubervilliers ou, plus proche d'ici, dans le nord à Arras.

Je finis avec quelques éléments. On a esquissé ce qui serait une fiche d'identité par lieu, en l'occurrence ici le terroir. C'est un travail qui est en cours. Il s'agit de donner à voir l'essentiel que propose chaque type de lieu.

Le deuxième sujet, comme Jean-Louis l'a dit, est extrêmement important du point de vue de la transformation spatiale. Ce sont les portes d'entrées. Comment fait-on entrer le public dans le système de la Chaîne des parcs ? Dans l'outil stratégique, on a repéré une petite dizaine de portes principales. Sept ou huit sont liées aux lieux principaux et deux sont liées aux gares TGV évidemment. Ce sont des éléments de janvier 2014. Pour chaque porte, on imagine un travail de synthèse qui exprime à chaque fois les transformations nécessaires. Je vous montre quelques cartes pour les situer. Elles sont distribuées sur l'ensemble du territoire, en rapport avec le lieu. Elles donnent une idée de l'échelle à laquelle on va travailler ces éléments.

Le troisième sujet de la tranche conditionnelle est l'hydrographie. C'est un élément essentiel qui forme un système de grand intérêt paysager. À ce stade, on propose une double étude très approfondie avec un segment aménagé de façon très détaillée et les orientations un peu plus générales pour faire la soudure avec la Deûle, le tout ouvrant sur la Chaîne des parcs plus généralement.

M. SUBILEAU.- Après, nous avons mis la suite du dispositif que je vous indiquais tout à l'heure : réunions avec les partenaires de travail auxquels vous êtes habitués avec l'équipe de Michel DESVIGNE et nous-mêmes durant ce semestre 2014 qui s'ouvrira et une nouvelle réunion de présentation en Assemblée générale avec échange avant de rendre l'étude et de la présenter début 2015 à votre Assemblée générale.

Pour finir, sur le conseil à la fois qui résulte de tout travail sur la Chaîne des parcs mais j'y suis autorisé par votre délégué général, il serait très important que l'association puisse entreprendre en 2015 un travail sur la gestion de la Chaîne des parcs. On a vu que c'était un élément déterminant. Ce serait bien de pouvoir avoir des éléments sur l'accueil du public, l'accueil de la population et une cohérence à définir.

M. LE PRÉSIDENT.- Je ne sais pas ce qu'en pensent mes collègues, mais je ne suis pas enthousiasmé par l'idée de portes. Je suis beaucoup plus sensible à l'idée de Chaîne des parcs qu'à l'idée de portes. Je souhaite que l'on ait un véritable échange dans ce paysage totalement éclaté, dans cette mosaïque du bassin minier sur la notion de porte d'entrée. On en a deux ou trois qui semblent évidentes. Je pense au terroir du 11/19 lorsqu'on arrive. Je pense à Sainte-Henriette quand on traverse. On a quelques grands signaux qui, un jour éclairés, pourraient indiquer à la fois un périmètre très fragile, alternatif et, en même temps, des entrées ou des portes. Peut-être que je me trompe, mais vous n'arrivez pas à me convaincre sur la notion de porte.

M. SUBILEAU.- Il faut s'entendre sur la notion de portes. Ce ne sont pas des portes monumentales. Ce sont des sites par lesquels on accède.

M. CARON.- Je vais dire quelques mots là-dessus pour alimenter un peu le débat. En fait, la difficulté devant laquelle on est, c'est que les cavaliers des Houillères sont partout, les friches sont partout et il y a un enjeu de hiérarchisation et de lisibilité. C'est une vraie difficulté. Le raisonnement, c'est offrir des itinéraires beaucoup plus simplifiés et hiérarchisés, comme ils sont à l'écran, à partir duquel il y a des « chevelures » (si l'on peut dire ainsi) qui permettent de mieux s'approprier un territoire plus finement à partir de l'axe central.

On a entendu avec beaucoup d'attention la question des portes. Nous qui sommes du territoire ne percevons plus à quel point il est extrêmement compliqué à décoder, compte tenu de son urbanisme, compte tenu du fait qu'il n'y a pas des vallées ou des montagnes pour structurer, etc. Un des enjeux est de donner aux gens la lisibilité. J'ai rajouté à titre personnel (c'est ce que je voulais dire en complément de l'intervention de Jean-Louis SUBILEAU) que l'on fait la même chose avec la Mission

Bassin minier sur la lisibilité UNESCO. On a beaucoup de sites classés UNESCO et ils sont disséminés dans le territoire. Si on n'organise pas cela, le risque est qu'il y ait un peu de tout partout, mais que l'on n'en perçoive pas la structure. Le raisonnement autour des portes est de dire qu'il y a des endroits, par exemple avec la réalité augmentée comme cela a été dit tout à l'heure, vous pouvez prendre les tablettes, vous pouvez prendre le vélo. Du coup, vous allez dans la pénétration plus fine du territoire.

D'autre part, il y a aussi des portes qui sont évidentes. Quand vous sortez de la gare de Lens, c'est une porte et c'est la première porte d'entrée. On vient de le dire sur Sainte-Henriette. Dans ces endroits, si on ne capte pas les gens pour qu'ils décodent le territoire, ils sont « lâchés » dans la nature (ce n'est peut-être pas le bon terme). C'est ce que l'on essaie d'affiner. La question m'amène à me dire qu'il faut peut-être que l'on prenne un ou deux cas d'école pour dire ce que pourrait être l'idée des portes et ce qui ne l'est pas.

M. LABEILLE.- Je peux ajouter un mot à ce sujet. Les portes sont les lieux par lesquels on entre. Ce sont les lieux où l'on se gare pour avoir l'information qui permet soit d'aller découvrir les cavaliers, soit de donner éventuellement un vélo. C'est aussi là où on va concentrer tous les services qui vont permettre aux gens de s'approprier ce grand projet. On peut donner quelques éléments. Vous avez le 11/19, qui est une porte d'entrée majeure du système. L'intersection avec la 21 est très importante aussi. Ce sont ces éléments que l'on va traiter de manière plus poussée.

Catherine GENISSON.- Par rapport à cette interrogation sur les portes, par définition une porte s'ouvre et se ferme. Je pense que cela peut avoir un message négatif. En revanche, on peut parler de chaînons. Je comprends tout à fait la revendication qui est de connaître la lisibilité de cette chaîne majeure à propos des terrils avec toute la problématique et la logistique des cavaliers tels que tu les as définis. Toutefois, je pense que le terme de chaînons conviendrait peut-être plus. Cela a déjà été fait, mais on peut peut-être penser à créer dans l'année de manière systématique des événements sportifs, culturels ou autres qui permettraient de symboliser ces chaînons. Peut-être peut-on remplacer le terme de porte par celui de « chaînon ».

Jean-Pierre KUCHEIDA.- Je partage plutôt votre avis, le terme de porte me gêne. Il y en a huit et cela entraînera une forte confusion dans les esprits de ceux qui ne connaissent pas. Au-delà, quand on dit « porte », cela veut dire que l'on s'ouvre à partir d'un niveau sur quelque chose de beaucoup plus important. Quelque part, serons-nous demain les portes de la métropole lilloise ? C'est le risque que j'y vois également. Je pense donc que la terminologie utilisée jusqu'à présent d'archipel vert est une terminologie qui est plus porteuse que la terminologie qui est ici proposée. Je crois que nous l'avons aujourd'hui, vous comme moi et comme beaucoup d'autres ici dans cette salle, largement favorisée et il faut rester sur cet esprit-là.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres réflexions ? Monsieur le Maire de Lens, quand on arrive en gare de Lens, c'est la grande porte qui s'ouvre, ce n'est pas rien.

M. Sylvain ROBERT.- En effet, Monsieur le Président. C'est vrai que c'est d'abord un plaisir de vous accueillir ici. C'est un retour aux sources de l'initiative d'Euralens de pouvoir marquer cette histoire. On avait lancé Euralens et le Louvre n'était pas encore une réalité. Quand on voit maintenant le chemin parcouru, on peut donner de bonnes perspectives pour les projets qui ont été présentés cette après-midi, même si encore ce matin certains étaient sceptiques sur les retombées, notamment de Louvre-Lens Vallée. On l'a vu hier au Conseil municipal. Nous avons des réalités maintenant concrètes sur notre territoire.

Pour revenir au sujet, en dehors de la terminologie entre les portes ou la Chaîne des parcs, la première notion et le premier projet qui avait été présenté par Michel DESVIGNE sur l'archipel vert montrait bien l'esprit de ce que l'on voulait faire dans le territoire. On voulait donner un peu une liberté au public présent de façon temporaire après avoir visité le Louvre. Il s'agissait de permettre à la population de déambuler et de participer de façon différente à l'évolution de ce secteur.

La notion de porte peut donner l'impression d'un guide pour pouvoir appréhender notre secteur. C'est peut-être dans les étapes à venir, dans l'évolution et la construction de ce projet de pouvoir « phaser » les différentes étapes. Il y a la construction de cet archipel et la réalisation de cette chaîne. Mailler l'ensemble des territoires dans un esprit

collectif est une première étape assez conséquente à réaliser, même si j'ai bien noté l'engagement et la volonté du Président de Région d'accompagner fortement le territoire au travers des fonds qui sont mobilisés dans le contrat de plan. La notion de porte viendrait peut-être par la suite avec une communication et une appropriation différente de la population qui est un élément moteur dans cette logique. Derrière, il y a la construction d'un projet qui sera peut-être différent ou complémentaire sur notre territoire parce que les portes d'aujourd'hui peuvent évoluer avec l'évolution des habitudes de notre population et les habitudes que peuvent prendre les touristes en arrivant sur notre territoire. Ce sont des éléments marqueurs de territoire, comme on les a sur les faits plus touristiques tels que la gare de Lens ou même à un autre niveau, l'aérodrome. Cela amènera peut-être d'autres touristes dans le secteur.

M. LE PRÉSIDENT.- Il n'y a plus d'intervention ?

Vous avez transformé une friche industrielle en charmante petite ville. C'était des usines et c'est devenu une petite ville charmante et verdoyante, une partie de l'archipel vert. C'est vrai. C'est pour cela que je me permets de le dire. Formidable évolution.

M. SUBILEAU.- Je pense que Mathieu n'a pas eu le temps de tout expliquer. Ce n'est pas une porte, c'est un lieu où il y a un accueil avec des services. Personne ne peut nier qu'il y a un besoin de signalisation et un besoin de service. Il y a des endroits où il faut un peu plus de services, là où il y a plus de monde. Il y a d'autres endroits où il faudra discuter du type de service à implanter. Il faudra trouver un autre nom.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela mérite vraiment une discussion sur la Chaîne des parcs. Il y a le parc des îles qui est une belle réussite. Il faut que l'on voie ensemble comment ne pas se tromper, comment ne pas se disperser, comment ne pas ajouter la confidentialité à la confidentialité, comment la Chaîne des parcs s'impose à nous. C'est comme dans la Ruhr. C'est cela l'enjeu. Ce n'est pas du tout une remise en cause du travail de M. DESVIGNE et de son équipe, mais on ne peut pas se tromper sur la Chaîne des parcs. On ne peut pas être dans l'émiettement qui, à un moment donné, donne l'impression que l'on n'a rien fait. Il faut que l'on soit très attentif.

Nous poursuivons.

3.5 Point sur la labellisation

M. MASSET.- Je vais faire un point très rapide sur la labellisation. Je rappelle que vingt-six projets ont été labellisés l'an dernier. Ils font tous l'objet d'une charte d'accompagnement. Certains d'entre eux ont bien avancé, parfois grâce à nous, parfois sans nous. Je citerai ARKEOS à Douai qui a été inauguré la semaine dernière.

M. LE PRÉSIDENT.- Magnifique !

M. MASSET.- Je citerai aussi le Fond d'art contemporain de Sallaumines qui est en train de se structurer grâce à notre apport ou du site du 11/19 à Loos en Gohelle, sur lequel s'est penché le Cercle de qualité le 19 juin. Il a fait l'objet des travaux du dernier Cercle de qualité.

Tous ces projets font l'objet d'une communication adaptée, suivie par le cahier du label, par la mise en valeur sur le site Internet, par également beaucoup de présentations devant des cercles divers (universitaires ou autres). Nous sommes de plus en plus demandés et sollicités pour participer à une présentation.

Je vous donnerai juste un point d'information sur la situation de la labellisation 2014. Nous avons reçu à la date limite du 31 mai dernier vingt-et-un projets qui sont en situation de pouvoir être instruits, dont neuf qui n'ont jamais été présentés, les autres ayant été complétés ou améliorés. Ces différents projets se répartissent sur les trois territoires d'agglomération, ainsi que sur celui de la Communauté d'agglomération du Douaisis qui continue à suivre avec beaucoup d'intérêt les travaux sur la labellisation.

Selon le processus d'instruction et après la réunion du comité technique prévu le 12 septembre prochain, le comité d'expertise qui fait appel à des experts extérieurs se réunira le 26 septembre. Les travaux se poursuivront afin qu'une présentation de la proposition de labellisation soit faite devant l'Assemblée générale qui est prévue théoriquement le 28 novembre prochain. C'est une date à retenir, mais qui mérite d'être consolidée.

Voilà pour la simple information sur l'avancement.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur la labellisation, il n'y a pas de question ? Tout le monde est-il d'accord ? C'est le consensus.

Nous passons à la suite avec M. MAGNAVAL. Écoutez bien M. MAGNAVAL nous parler des comptes. C'est très bien fait.

4 Vie de l'association

4.1 Point sur la gestion : subventions, cotisations, recrutement

M. MAGNAVAL.- Je vais dire quelques mots sur la situation financière de l'association Euralens ces derniers mois puisque, fin mai, vous demandez un point.

Le montant total des dépenses engagées du 1er janvier au 6 juin est de 163 000 €, soit 27,71 % du montant total des dépenses budgétées. Le montant total des recettes perçues depuis le 1er janvier 2014 est de 245 238 €. Ce sont des prévisions étant donné que seuls 66 500 € correspondent à des recettes 2014. La partie principale concerne le versement des subventions 2013. Cela signifie que, sur le montant total des recettes attendues, 11% seulement ont été versés au titre de l'exercice 2014, composés pour l'essentiel de cotisations. La quasi-totalité de la subvention reste donc à percevoir, dont les versements seront nécessaires à l'équilibre financier de l'exercice.

Cependant, à l'heure actuelle, la situation reste confortable puisque la trésorerie de l'association fin mai était de 414 808 €. Cette trésorerie résulte du montant des réserves de l'association, qui est de 511 000 € à fin 2013. Ces réserves ont pour objet d'assurer le fonds de roulement à hauteur de 350 000 € et à honorer les engagements pris auprès de tiers dans le cadre de missions portant sur plusieurs années (AMO Une Fabrique de la Ville, Chaîne des parcs, sites web, etc.).

Il y a quelques retards dans le versement des subventions.

M. LE PRÉSIDENT.- Celle de la Région notamment ?

M. MAGNAVAL.- Je ne vais pas la citer.

Je laisse la parole à M. MASSET, le délégué général, pour le reste de l'intervention sur les finances.

M. MASSET.- Au titre des dépenses, je peux faire un complément pour dire que le Président nous a autorisés à recruter un Emploi d'avenir, Mme Sonia MACIEJEWSKI, qui a rejoint l'équipe d'Euralens le 1er juin. Elle sera chargée particulièrement de l'administration, l'accueil et également de l'archivage. On archivait de manière un peu aléatoire et on va désormais le faire de manière plus structurée, surtout au moment où nous devons déménager.

Je voudrais aussi faire part du changement du représentant de la SCET, qui assure le mandat de gestion de l'association. Dominique AUBERGER, qui travaillait avec nous depuis quelques années, est parti diriger la société de gestion CITEDIA à Rennes. Il est en bout de table. Il est remplacé par Laurent BECHAUX, le nouveau directeur interrégional de la SCET. Laurent BECHAUX a eu un parcours de direction de projets et d'opérations d'urbanisme d'envergure, notamment à Lyon pour le quartier d'affaires de la Part Dieu et le nouveau centre-ville de Vaulx en Velin, puis pour la rénovation urbaine de Saint-Etienne. Il a été ensuite directeur interrégional de la SCET à Lyon. Avant de rejoindre Lille, il était directeur général d'une importante association, Habitat et Humanisme Rhône. Il a pris ses fonctions le 16 juin. C'est désormais à lui que nous aurons à faire.

M. MAGNAVAL.- Si vous me permettez, Monsieur le Président, je voudrais profiter de ce moment pour remercier M. Dominique AUBERGER pour la collaboration et le travail que nous avons effectué ensemble depuis quelques années. Le travail est efficace. Je pense qu'il en sera de même avec son successeur, M. BECHAUX.

M. MASSET.- Monsieur le Président, ce changement a une conséquence sur la délégation de signature du trésorier au représentant de la SCET. Le directeur interrégional dispose de cette délégation de signature sur le compte bancaire d'Euralens

pour les paiements et les encaissements dans le cadre de la mission de gestion de l'association. Le remplacement de Dominique AUBERGER par Laurent BECHAUX au poste de directeur de la SCET conduit à la proposition de résolution suivante :

« L'Assemblée générale décide de ratifier la délégation de signature consentie par le trésorier de l'association à M. Laurent BECHAUX, directeur interrégional de la SCET, sur le compte bancaire de l'association Euralens, ouvert auprès de la Caisse d'Épargne dans le cadre du mandat d'administration générale confiée à la SCET. »

Monsieur le Président si vous voulez faire admettre cette résolution ?

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. On fait confiance à la SCET ? On est au cœur de l'identité française. Il n'y a pas d'opposition ? Non.

M. MASSET.- Merci.

La résolution numéro 2 que je vous demande de mettre à l'approbation de l'Assemblée est d'une autre nature. Par un courrier en date du 23 juin, Louvre-Lens Vallée adresse au Président une demande d'adhésion à l'association. Conformément à l'article 7 des statuts, cette demande d'adhésion doit être ratifiée par l'Assemblée générale. La résolution est la suivante :

« L'Assemblée générale décide de ratifier l'adhésion de Louvre Lens Vallée, le Pôle Numérique Culturel, à l'association impliquant le versement de la cotisation annuelle de 1 000 €. »

M. LE PRÉSIDENT.- C'est raisonnable. Tout le monde est-il d'accord ? Très bien.

M. MASSET.- Pouvons-nous passer au renouvellement des instances ?

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr.

4.2 Renouvellement des instances

M. MASSET.- Je vais me permettre de faire un rappel statutaire. Selon les statuts de l'association Euralens, qui étaient arrêtés en Assemblée générale constitutive le 30 janvier 2009, l'Assemblée générale doit désigner les représentants au Conseil d'administration, composé d'au moins vingt-quatre membres pour une période de trois ans. C'est le Président qui fait la proposition de cette liste, établie parmi les membres de l'association.

Au fil des ans, un certain nombre de membres ont été remplacés pour faire face à des départs ou à des changements intervenus au sein des organismes qu'ils représentaient. Ces modifications ont été évoquées régulièrement en Assemblée générale. Cependant, en 2014, il convient de tenir compte du terme de l'existence de ce Conseil d'administration. Trois ans se sont écoulés et des nouvelles représentations sont intervenues à la suite des élections municipales et communautaires. C'est la raison pour laquelle il est obligatoire aujourd'hui d'élire un nouveau Conseil d'administration.

Comme l'indique le statut à l'article 12, les membres du Conseil d'administration sortants sont immédiatement rééligibles. C'est pourquoi les changements qui vous sont proposés ne concernent que les toutes récentes propositions que nous avons reçues des Conseils municipaux et communautaires. Une liste de trente-quatre noms vous a été distribuée au moment où vous êtes arrivés dans cette assemblée. Aux membres du Conseil d'administration que vous avez sous les yeux s'ajoute la proposition d'inviter à chacune de ces réunions M. le Sous-préfet de Lens et M. le Directeur du musée du Louvre-Lens. Il vous est donc demandé d'approuver cette composition du Conseil d'administration telle qu'elle vous est proposée par le Président de Louvre-Lens, qui par ailleurs, rappelons-le, selon les statuts de l'association, est le Président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense qu'il n'y a pas de problème. Je voudrais attirer mon attention sur la disparition de l'ACM ou la non-participation de l'association des communes minières qui vient d'être renouvelée. Est-elle membre ? Paie-t-elle sa cotisation ?

M. MASSET.- Elle est membre de l'association, mais elle n'est pas membre du Conseil d'administration.

M. LE PRÉSIDENT.- Est-elle à jour de ses cotisations ?

M. MASSET.- Oui.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il quelqu'un qui serait oublié comme invité ? On laisse ouverte la possibilité si on a oublié quelqu'un ?

Il n'y a pas d'opposition ? Bien.

M. MASSET.- Si cette résolution qui correspond à cette liste est adoptée, nous pouvons passer à la suite des opérations, à moins que vous n'ayez à évoquer d'autres points avant la fin de l'Assemblée générale.

M. LE PRÉSIDENT.- Avant, j'aimerais que Dominique SOYER nous dise où il en est de ce magnifique projet qui est de transformer des maisons de mineur en gîtes miniers pour accueillir des visiteurs du Louvre. Il m'en a parlé hier. On est au cœur de l'invention d'Euralens.

Dominique SOYER.- Merci, Monsieur le Président. Le projet avance de manière très positive. On a réalisé plusieurs étapes pour pouvoir formaliser ce programme : des études de marché et des études de concept qui nous ont permis de définir les gîtes que nous souhaitons promouvoir. Nous nous sommes concertés. On est arrivé à un concept d'hôtel 4 étoiles pour lequel on a fait travailler des bureaux d'études et une maîtrise d'œuvre autour de M. Hubert MAES, architecte bien connu dans le milieu hôtelier. On a donc aujourd'hui un projet bouclé aussi bien au niveau de l'architecture que de la préparation de la maîtrise d'œuvre. Un budget d'investissement est défini, il est bien calibré. L'architecte est prêt à déposer un permis de construire. Nous sommes sur le point d'engager concrètement la concertation avec la population pour bien formaliser la façon dont on va porter ce projet. On va déposer le permis de construire, les signatures, toute la documentation administrative et économique qui nous permet de construire. Aujourd'hui, on a un magnifique projet. C'est un très bel objet dessiné par un bon architecte qui va venir se confronter à l'architecture.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans la grande rue qui mène au Louvre, tous les logements miniers vont être transformés en hôtel.

INTERVENANT.- On va respecter l'architecture des maisons de mineurs puisqu'on conserve la structure des murs. On va simplement ajouter quelques éléments de construction très discrets en vert pour abriter les éléments de programme comme la restauration et un sauna. On aura une architecture à la fois discrète, mais qui va venir valoriser l'architecture des maisons traditionnelles.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Dominique. C'est remarquable. C'était un rêve. Sans se surestimer car on est à la marge, on est dans l'homéopathie, mais la transformation du bassin, la manière d'utiliser ce qui était au fond sa grandeur, sa noblesse et qui apparaissait avec le temps devenu sa faiblesse est concrètement en train de se réaliser. C'est très bien.

Deuxièmement, je voudrais dire qu'il a été fait allusion tout à l'heure au fait que le bienfaiteur du Racing club de Lens, le milliardaire lié au pétrole si cher a Jean-François CARON comme énergie devant disparaître, a demandé ce que l'on pouvait faire avec lui pour la jeunesse. Vous savez que le patron de Free, Xavier NIEL, a créé un institut sur l'informatique qu'il appelle École 42, du numéro du bâtiment. Cette formation intensive des jeunes, quels qu'ils soient, aux métiers informatiques est un grand succès. Nous pouvons avoir comme ambition de le faire sur le numérique culturel et de chercher un ou deux mécènes et de les accompagner pour les métiers du pôle numérique. On pourrait appeler cela 62. Cela me semble une véritable piste pour l'avenir. Cela nous permettrait de créer peut-être aussi notre fonds de capital-risque sur les start-up du numérique culturel à l'échelle du Pôle métropolitain et de dire à tous ceux qui veulent nous faire basculer dans le XXI^e siècle de se tourner aussi parfois d'abord vers Louvre-Lens Vallée et vers le Pôle métropolitain. C'est une manière avec une marque mondiale comme le Louvre de dire que nous sommes prêts et qu'il y aura chez nous un amorçage et peut-être au-delà un suivi exemplaire. Je vous rappelle que Paris est en train d'inaugurer dans l'ancienne Halle Freyssinet des milliers de mètres carrés dédiés aux start-up. Aujourd'hui, c'est une course de vitesse des territoires vers les start-up, vers le

numérique. On entre dans une nouvelle civilisation. Il ne s'agit plus de trouver du jargon, mais il s'agit d'être au rendez-vous. Cela vaut la peine peut-être que l'on explore ensemble cette voie-là sur ces métiers du numérique, si vous êtes d'accord. Peut-être que M. MAMMADOV ne pensait pas à cela. Le maire de Lens est parti rencontrer Gervais MARTEL. Il pensait peut-être au numéro 10 ou au 6. Je ne sais pas, mais on peut lui suggérer. Je crois qu'il pensait à une initiative valorisante pour lui et pour nous.

Voilà les deux points que je souhaitais ajouter.

M. MASSET.- Vous pouvez considérer que l'Assemblée générale est terminée avec cette élection du Conseil d'administration qui vient d'être opérée. On pourrait maintenir sur place les membres du Conseil d'administration ou on laisse l'Assemblée en l'état et on réunit formellement le Conseil d'administration pour qu'il désigne le Bureau.

M. LE PRÉSIDENT.- On considère qu'il en a pris connaissance et qu'il a désigné le Bureau. Comme il est 16 heures 30, on conclut. Nous pouvons donc considérer que le Bureau est élu.

M. MASSET.- Formellement, me permettez-vous d'en lire la composition et les postes proposés ?

(Lecture de la proposition de composition du Conseil d'administration d'Euralens.)

PROPOSITION DE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EURALENS	
Structure	Composition
Conseil Régional	Daniel PERCHERON
Conseil Régional	Cécile BOURDON
CESER	Guy PLAYEZ
Musée du Louvre	Jean-Luc MARTINEZ
Conseil Général 62	Ghislaine CLIN
CALL	Alain BAVAY
Ville de Lens	Sylvain ROBERT
CAHC	Jean-Pierre CORBISEZ
Mission Bassin Minier	Cathy APOURCEAU-POLY
CCI de l'Artois	Edouard MAGNAVAL
Université d'Artois	Francis MARCOIN
Ville de Loos	Jean-François CARON
CCI Nord de France	Philippe VASSEUR
SMT Artois Gohelle	Jean-Paul DECOURCELLES
SNCF Nord-Pas de Calais	Jacky LION
A2L	Yvan OFFROY
OT de Lens Liévin	Elisabeth WATINE
Aire Métropolitaine de Lille	Martine AUBRY
Caisse des dépôts	Dominique MIRADA
Ville de Souchez	Jean- Marie ALEXANDRE
Ville de Méricourt	Bernard BAUDE
Ville de Bully	François LEMAIRE
Ville de Fouquières	Michel BOUCHEZ
Ville de Grenay	Christian CHAMPIRE
Ville de Courrières	Christophe PILCH
Ville de Dourges	Patrick DEFRANCK
Maisons & Cités	Dominique SOYEZ
Ville de Liévin	Jérôme DARRAS
Ville de Carvin	Philippe KEMEL
RC Lens	Gervais MARTEL
Ville de Wingles	Alain DUBUISSON
Artois Comm	Alain WACHEUX
Ville de Harnes	Annick WITKOWSKI BOS
Ville de Noyelles sous Lens	Alain ROGER
Maison de l'emploi	Laurent DUPORGE
INVITÉS	
Sous-Préfecture de Lens	Pierre CLAVREUIL
Musée du Louvre-Lens	Xavier DECTOT

Voilà la composition du Bureau telle que vous la proposez au vote du Conseil d'administration.

PROPOSITION DE BUREAU D'EURALENS		
Fonction	Structure	Composition
Président	Conseil Régional	Daniel PERCHERON
Secrétaire et Délégué du Président	Ville de Loos en Gohelle	Jean-François CARON
Trésorier	CCI de l'Artois	Edouard MAGNAVAL
Vice-Président	Ville de Souchez	Jean-Marie ALEXANDRE
Vice-Présidente	Conseil Général 62	Ghislaine CLIN
Vice-Président	CAHC	Jean-Pierre CORBISEZ
Vice-Président	Ville de Lens	Sylvain ROBERT
Vice-Président	CALL	Alain BAVAY
Vice-Président	Université d'Artois	Francis MARCOIN
Vice-Président	CESR	Guy PLAYEZ
Vice-Président	Mission Bassin Minier	Cathy APOURCEAU-POLY
Vice-Président	SMT Artois Gohelle	Jean-Paul DECOURCELLES
Vice-Président	Ville de Liévin	Jérôme DARRAS
Vice-Président	Artois Comm	Alain WACHEUX
Vice-Président	Maison de l'emploi	Laurent DUPORGE
INVITÉS		
Sous-Préfet	Sous Préfecture de Lens	Pierre CLAVREUIL
Président Directeur	Musée du Louvre	Jean-Luc MARTINEZ
Président Directeur	Musée du Louvre-Lens	Xavier DECTOT

M. LE PRÉSIDENT.- Unanimité. Parfait.

Cathy me dit qu'une inauguration était prévue lundi au Louvre à 18 heures. Ce sera finalement à 17 heures parce qu'il y a un match de football. Si on maintient les festivités à l'heure du match, il n'y aura personne au Louvre-Lens pour les accompagner.

Merci et à bientôt.

(La séance est levée à 16 heures 36.)